

DEC180001INC

Décision portant nomination de M. Constantin VAHLAS aux fonctions de chargé de mission**LA PRESIDENTE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

M. Constantin VAHLAS, Directeur de recherche de 1^{ère} classe, est nommé dans ses fonctions de chargé de mission auprès de la présidente pour l'Institut de chimie pour la période **du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019**. Sa mission a pour objet d'assurer auprès d'un directeur adjoint scientifique le suivi des unités relevant de la thématique « Matériaux, Polymères, Matière Molle ».

Pour l'exercice de cette mission, M. Constantin VAHLAS demeure affecté à l'UMR5085 – Centre interuniversitaire de recherche et d'ingénierie des matériaux (CIRIMAT) – Université Toulouse – Paul Sabatier, 118 route de Narbonne – 31062 TOULOUSE cedex 9.

Article 2

Du **1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019** M. Constantin VAHLAS, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Midi-Pyrénées.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le - 8 JAN. 2018



Le Directeur général des ressources
Anne Peyroche

Christophe COUDROY



www.cnrs.fr

Campus Gérard Mègias
3, rue Michel-Ange
75794 Paris cedex 16

T. 01 44 96 40 00
F. 01 44 96 49 13